



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

COMMUNE DE BEUVRAGES

Hôtel de Ville
Parc Fénelon
59192 BEUVRAGES

OBJET DU MARCHÉ :

**RENOVATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS DIVERSES RUES DE LA COMMUNE –
MARCHÉ 2018-10-02**

PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure adaptée de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le **21 DECEMBRE 2018 A 12H00**

MODALITES D'ACCES AUX DOCUMENTS

Le dossier de consultation (**DC**) est téléchargeable sur le profil d'acheteur de la Commune de Beuvrages à l'adresse URL suivante : <https://marches.rvvn.org>

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de jugement de l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

- 1 – Prix (**60%**)
- 2 – Méthodologie (**15%**)
- 3 – Moyens et délais (**10%**)
- 4- Qualité et garantie du matériel, justification des choix (**10%**)
- 5- Moyen mis en œuvre pour la protection de l'environnement (**5%**)

PRESENTATION DES CANDIDATURES & OFFRES

La remise de façon dématérialisée des candidatures et des offres est obligatoire.

La composition du dossier à remettre par le candidat est précisée à l'article 4 du règlement de consultation.

Les conditions de remise des candidatures et des offres sont précisées à l'article 5 du règlement de consultation.

La signature électronique du marché est facultative.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

05/12/2018